

Infertilité

(janvier 2017)

Explication

L'infertilité est un problème répandu qui se définit comme l'incapacité pour un couple de concevoir après un an de rapports sexuels sans contraception. Les deux partenaires doivent dans ce cas faire l'objet d'examens.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Femme
 - a. Dysfonctionnement ovulatoire (p. ex. hypogonadisme hypogonadotrophique, syndrome des ovaires polykystiques)
 - b. Anomalies tubaires et péritonéales (p. ex. maladie pelvienne inflammatoire)
 - c. Facteurs utérins et cervicaux (p. ex. fibromes utérins)
- Homme
 - a. Dysfonctionnement testiculaire (p. ex. hypogonadisme hypogonadotrophique, orchite virale)
 - b. Dysfonctionnement post-testiculaire (p. ex. anomalies du transport des spermatozoïdes)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un couple infertile, le candidat devra diagnostiquer la cause et les complications de cette infertilité, puis expliquer les options thérapeutiques.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un couple infertile, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment celles découlant d'une anamnèse et d'un examen physique appropriés auprès des deux partenaires;
- énumérer et interpréter les examens essentiels, notamment :
 - a. spermogramme;
 - b. tests d'ovulation;
 - c. autres analyses de laboratoire (p. ex. dosage de la prolactine et de la thyroïdostimuline);
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. donner des conseils sur la prise d'acide folique en période préconceptionnelle;
 - b. conseiller et renseigner le couple en ce qui concerne les options diagnostiques et thérapeutiques;
 - c. déterminer si l'un ou l'autre partenaire a besoin de soins spécialisés;
 - d. recommander des modifications au milieu de travail, s'il y a lieu;
 - e. offrir un counselling sur les facteurs de stress psychosociaux, au besoin.